



# Loi d'orientation : pour une vraie ambition pour le collège unique

Octobre 2012

## Pour un collège vraiment unique, il faut abandonner le socle commun !

« Tous les enfants, quelles que soient leurs origines familiales, sociales, ethniques, ont un droit égal au développement maximum de leur personnalité... L'enseignement doit donc offrir à tous d'égales possibilités de développement, ouvrir à tous l'accès à la culture, se démocratiser... par une évaluation continue du niveau culturel de l'ensemble de la nation. »  
Plan Langevin-Wallon, 1947

« Le **collège unique** reste pour nous une ambition essentielle pour conduire tous les élèves à la maîtrise du socle commun. »

Voilà ce qu'écrivait le nouveau ministre dans sa lettre aux personnels pour la rentrée 2012. D'emblée, notons que ce qui avait disparu - l'affirmation d'un collège unique - est aujourd'hui réaffirmé. C'est un premier pas mais la perspective envisagée n'est pas la bonne. En effet, sur le fond, un des obstacles (le socle commun) à la mise en place d'un collège réellement unique pour la réussite de tou-te-s n'est pas levé. Au contraire, il est réaffirmé tout comme son dérivé, le Livret personnel de compétences. Certes, celui-ci est décrit comme « inutilement complexe » et le ministère veut le simplifier. **Non, Monsieur le Ministre, il n'est pas seulement « inutilement complexe », il est inutile : il faut donc le supprimer !**

Pour la CGT Educ'action, l'ambition d'un collège unique ne peut se limiter à l'idée que tous les élèves parvenant en fin de 3<sup>ème</sup> maîtrisent seulement un socle minimum de connaissances. En effet, cette vision ne permet pas de prendre en compte les inégalités socio-scolaires existantes. Or, ce qui va favoriser une orientation réussie, **c'est aussi la capacité d'ouverture culturelle par exemple**. Manifestement, avec ce socle, ce serait un minimum pour certains (souvent issus des milieux populaires) tandis que d'autres (venant la plupart du temps des classes plus aisées) auraient davantage.

De plus, et cela nous inquiète, ce socle est présenté comme une **finalité**. A la CGT Educ'action, nous pensons que la culture commune (ouverte sur tous les champs de la connaissance) est un meilleur angle d'attaque pour combattre les inégalités. Cela nécessite des moyens et de repenser la pédagogie.

L'abaissement des exigences (à travers le socle commun) est aujourd'hui la seule réponse trouvée par les ministères successifs pour « lutter » contre l'échec scolaire. Ce n'est pas acceptable. Si la loi d'orientation ne rompt pas avec cette idée, elle ne fera que perpétuer ce qui s'est mis en place ces dernières années, c'est-à-dire une école des inégalités et de la concurrence.

**D'ores et déjà, le socle commun tout comme le livret de compétences doivent être abrogés !**

Samuel Serre, Laurent Igheroussene, Arnaud Cora  
responsables du pôle collège de la CGT Educ'action

### Sommaire

- p. 2 Des inégalités qui perdurent
- p. 3 Réformes et refondation
- p. 4 Les revendications de la CGT Educ'action

« Les études internationales convergent pour montrer que le collège différencié est associé à un niveau scolaire bas et des inégalités sociales plus importantes que le collège unique »,

N. Mons, sociologue de l'Éducation

# Des inégalités qui perdurent...

## LE COLLÈGE PUBLIC EN 2012

### 5270 collèges

+ de 700 élèves : 28,1 % (+ de 900 : 1,8 %)  
20,8 % en ECLAIR (297 collèges) ou RRS (801 collèges)

3 281 000 élèves scolarisés en collège public (hors SEGPA)

### SEGPA 94 465 élèves

Enfants d'ouvriers, d'employés et des sans-activité : 83,3 % des élèves scolarisés en SEGPA

### 168 759 enseignants

Heures/Élève : 1,19 (2<sup>nd</sup> degré : 1,38)

Élèves/Enseignant : 23,9 (2<sup>nd</sup> degré : 21,5) Élèves/Divisions : 25,1

### Retard scolaire

Fin de CM2 : 13,2 % Fin de 3<sup>e</sup> : 26,1 %

### Réussite au brevet 2012 : 84,8% mais...

90,2% à Rennes, 81,1% à Créteil,

87,4% pour les filles, 81,6% pour les garçons

### Devenir des collégiens 4 ans après l'entrée en 6ème

86 % en troisième, 10% en quatrième, 3% en SEGPA (autres situations 1%)

Sources : RERS 2012

Devenir des collégiens	Sortie du système scolaire sans diplôme	Accès à l'université
Enfants de cadres	2,7%	83%
Enfants d'ouvriers	24,6%	29,3%
Enfants d'inactifs	58%	17,3%

## Inégalités sociales... et orientation

Les recherches européennes montrent depuis 30 ans que dans les inégalités sociales de parcours scolaires, les inégalités d'orientation pèsent autant que les inégalités de réussite. Alors que les élèves devraient connaître des destins scolaires correspondant à leur niveau « académique », à réussite identique ceux-ci divergent largement. Au-delà des inégalités de réussite, d'autres paramètres entrent en jeu lors du processus d'orientation en fin de collège : réduction de l'offre de formation, inégalités face à l'information, inégale maîtrise des parcours, phénomène d'autocensure, passivité de l'institution..., autant de freins à une démocratisation réelle de l'orientation.

## Inégalités sociales... et carte scolaire

Avec le collège unique, en 1975, émerge un objectif de mixité sociale, essentiel dans une démocratie.

Certes, la carte scolaire y répondait mal, essentiellement faute de moyens, ne pouvant empêcher le phénomène de contournement de la règle et en conséquence, l'augmentation de la ségrégation sociale et scolaire de nombreux quartiers, populaires et aisés.

Pour les théoriciens libéraux, la suppression de la carte scolaire stimulerait les équipes pédagogiques par une libre concurrence « bénéfique » qu'elle produirait entre établissements.

Pourtant, cela n'améliore en rien la performance globale du système. Bien au contraire, avec la politique Sarkozy « d'allègement » de la carte, ce sont surtout les élèves et les personnels des collèges les plus défavorisés qui en subissent les effets néfastes. Et les enfants des familles les plus démunies, pour qui la mixité est la plus bénéfique, demeurent là où il y en a le moins, cela conduisant à une ghettoïisation renforcée de certains quartiers. Les résultats de cette politique sont tellement catastrophiques que le gouvernement a dû suspendre la généralisation de la suppression de la carte scolaire lors de la rentrée 2011 !

## Inégalités sociales... et DNB 2012

Les résultats au Diplôme National du Brevet montrent que l'origine sociale des élèves est discriminante. Le taux de réussite passe de 77,1% à 95,1% selon que l'élève a un parent ouvrier ou cadre. Comme au bac, les enfants d'enseignants réussissent mieux que la moyenne de leur groupe social. Côté séries, les candidats des milieux modestes sont surreprésentés en séries professionnelle (64% des admis) et technologique (61%) pour 45% en série collège.

## Face aux inégalités, mixité et hétérogénéité !

Faire de la mixité une ressource est la vraie question posée à la société et à l'école. Outre la nécessité d'inverser les logiques économiques actuelles, il faut maintenir le principe de carte scolaire, instrument nécessaire de régulation contre les logiques de fuite qui minent le collège, garantir une offre scolaire homogène, mettre en place une vraie politique d'éducation prioritaire.

L'hétérogénéité des classes doit être un principe de recrutement. Faire se rencontrer des collégiens de milieux sociaux, de cultures, de niveaux différents est aussi un défi pédagogique : les relations sociales entre élèves sont objets de formation, les savoirs et les méthodes évoluent.

Loin de l'élitisme qui disqualifie tant de collégiens, la mixité sociale à l'école est bénéfique pour tous.

# Réformes et refondation

## Livret personnel de compétences

Il conditionne depuis 2012 l'obtention du Brevet. Ce livret est composé de 97 items classés en 7 compétences, et fait l'objet d'une évaluation spécifique. **Dans une note de service du 24 septembre 2012**, le ministère simplifie le processus de validation et l'information, ayant entendu les revendications des personnels quant à la charge de travail démentielle que cela représentait.

Seulement sur le fond, rien n'a changé, les compétences continuent d'être validées et le livret est encore actif. Mélangeant connaissances et comportements, savoirs scolaires et acquis socioculturels, il est une illustration du « gouvernement par l'instrument ». En apparence inoffensif, cet outil officialise un socle commun jusque là incantatoire et renforce le tri des élèves. Importé du monde de l'entreprise, il véhicule une vision utilitariste des savoirs et savoir-faire, devenant de simples outils

## Note de Vie Scolaire

Elle comporte deux volets : assiduité de l'élève et respect du règlement intérieur... **volets qui font déjà l'objet de suivi et de sanctions par des mesures adaptées prévues par le règlement intérieur !** En fait, cette note n'évalue que des comportements et la conformité des élèves aux normes de l'institution. Désormais, les élèves « méritants » se verront attribuer des points supplémentaires. Pour certains autres, ce sera la double peine ! Nous assistons une fois de plus à une conception passéiste et rétrograde de l'école où la note de conduite, ici appelée note de vie scolaire, serait garante de la paix des établissements. **Nous exigeons l'abrogation de la note de vie scolaire !**

## Socle commun...

### Une opération de sélection sociale renforcée

La CGT Educ'action n'a cessé de dénoncer ce concept phare de la loi d'orientation de 2005. L'idée d'un bagage culturel commun est ancienne, mais jamais réalisée car marquée par deux conceptions opposées :

=> un « socle » réduit à des savoirs « utiles », indispensables à une insertion professionnelle à court terme,

=> une « culture » ambitieuse visant le développement intellectuel et critique de chacun et répondant aux besoins sociaux et économiques de la collectivité.

Aujourd'hui, le socle, clé de voûte du système, est un redoutable instrument de sélection sociale des élèves au cours de la scolarité obligatoire, sous couvert d'une adaptation aux « talents » de chacun.

Pour les plus fragiles, ce socle minimaliste et utilitariste est un « plafond » qui borne d'emblée l'ambition scolaire. Les dangers d'un tel socle c'est la possibilité d'une sélection entre ceux qui seraient destinés à des formations courtes (souvent via l'enseignement professionnel) et ceux qui pour qui ce serait un plancher qui permettrait ensuite la poursuite d'études. **Une fois de plus c'est l'employabilité au lieu de l'épanouissement qui est mis en avant !**

**Pourtant le problème de nombreux jeunes est moins la difficulté de comprendre que l'intérêt d'apprendre.** En privilégiant mémoire et automatismes plutôt qu'intelligence et réflexion, la volonté est d'encadrer les savoirs et la pédagogie. Et l'évaluation, omniprésente, dévalorise la mission des enseignants.

*La culture générale représente ce qui unit les hommes tandis que la profession représente trop souvent ce qui les sépare. Une culture générale solide doit donc servir de base à la spécialisation professionnelle.*  
**Plan Langevin-Wallon, 1947**

## Un collège rénové

### Contribution de la CGT Educ'action aux ateliers de la refondation de l'école

La CGT Educ'action estime que le collège comme l'école primaire ou le lycée correspond à un moment à part entière dans la scolarité. En ce sens, il correspond à un moment spécifique du développement des jeunes : ce n'est ni une « école primaire supérieure » ni un « petit lycée ».

Aujourd'hui la CGT Educ'action se félicite que le principe du collège unique soit réaffirmé, seulement le fait de maintenir un socle commun de connaissances et de compétences comme finalité du collège ne peut nous satisfaire et ce à différents titres :

Tout d'abord, nous sommes opposés au principe même d'un socle (avec son corollaire le Livret personnel de compétences) qui au lieu d'offrir une culture commune à tous ne permet au mieux qu'un maintien des inégalités par l'octroi d'un socle a minima

Ensuite, si on intègre le collège dans une école du socle, le risque est grand de voir sa spécificité disparaître. La CGT Educ'action ne se retrouverait pas dans un système scolaire qui définirait deux grands cycles : un premier « école + collège » et un deuxième parfois nommé « bac-3/bac +3 » qui regrouperait le lycée et la licence universitaire. La CGT Educ'action revendique une

scolarité obligatoire de 3 à 18 ans : notre crainte serait grande de voir une école du socle correspondre à la scolarité obligatoire actuelle (16 ans)

On entend souvent dire que le collège est le maillon faible du système. Nous rappelons quand même que c'est aussi une question de moyens donnés aux établissements pour réussir une réelle démocratisation ainsi que la réussite pour toutes et tous du collège. Si on veut réellement donner une culture commune aux jeunes, il faut aussi se pencher sur les questions pédagogiques et la possibilité de réellement travailler en équipe. Aujourd'hui, il existe des centaines d'expériences d'enseignants dans les établissements, reposant souvent sur la bonne volonté et le bénévolat. Il s'agit maintenant pour le ministère d'en sortir ce qu'il y a de positif mais de ne pas s'en servir pour alourdir la charge de travail des enseignants. La concertation par exemple doit faire partie du temps de service des enseignants.

Enfin, pour nous, dans un cadre réaffirmé d'une scolarité en trois temps (école/collège/lycée), il s'agit d'améliorer les liaisons en amont et aval du collège. Pour la liaison CM2/6°, la bivalence ne peut constituer la seule piste à explorer. Pour la liaison collège/lycée, on ne pourra s'exonérer d'une réflexion sur l'orientation, notamment en fin de troisième.

# Les revendications de la CGT Educ'action

*Parce que chaque jeune, quelle que soit son origine sociale, a droit à une éducation et peut réussir, la CGT Educ'action revendique :*

- ▶ Le rétablissement de l'objectif initial de l'éducation prioritaire : donner plus à ceux qui en ont le plus besoin,
- ▶ Un fonctionnement démocratique des établissements avec des équipes pluri professionnelles formées et stables,
- ▶ Un temps de concertation pour les équipes inclus dans le temps de service,
- ▶ Une politique d'aide aux élèves en difficulté de type RASED dans tous les collèges,
- ▶ Une scolarité obligatoire portée à 18 ans permettant à chaque collégien la réussite dans l'une des 3 voies du lycée.

## Ce que veut la CGT Educ'action !

- le rétablissement des moyens perdus depuis 2002, des créations de postes répondant aux besoins,
- des collèges de taille humaine : 500 élèves maximum,
- une réelle démocratie dans la gestion des établissements,
- une formation pédagogique, initiale (2 ans) et continue (10 % du temps de travail) selon les besoins des personnels, l'accueil et l'accompagnement des néo-titulaires,
- la constitution d'équipes éducatives stables dans un cadre statutaire : personnels enseignant, de vie scolaire, d'éducation, sociaux, d'orientation, de santé (médecins, infirmiers), de service,
- des moyens pédagogiques et humains pour gérer l'hétérogénéité des classes (effectifs allégés, travaux en groupes), pour assurer les liens CM2 / 6<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> / 2<sup>nde</sup>,
- pour ce faire, une réduction des obligations hebdomadaires de cours :
  - à 14h pour les agrégé-es, à 16h pour les certifié-es,
  - à 32h toutes tâches confondues pour les CPE, à 24h + 4h pour les documentalistes,
- une révision des programmes d'enseignement, en lien avec les travaux des chercheurs en sciences de l'éducation, les personnels et leurs organisations syndicales, les organisations de parents d'élèves,
- une même qualité d'offre éducative quel que soit le collège : options, langues, projets, ...
- un lieu unique de formation pour tous les collégiens jusqu'en 3<sup>ème</sup>.



4 p. Collège  
Octobre 2012

Je souhaite :

Prendre contact

Me syndiquer

*Bulletin de contact et de syndicalisation*

Nom ..... Prénom

Statut : CPE [ ] - Aed [ ] - Agrégé-e [ ] - Certifié-e [ ] -- PEGC [ ] - Contractuel-le [ ] - PEPS [ ] - COP [ ]

Adresse .....

Code postal ..... Ville

Tél. .... Email

Établissement .....

Code postal ..... Ville

Retour à : CGT Educ'action, 263, rue de Paris, case 549, 93515 Montreuil cedex